

Vehicule non assurée suite a un accident nom responsable

Par Santiago Pedro, le 22/01/2018 à 11:23

Bonjour

Mon véhicule n était pas assurer quand I accident ces passer pour défaut de payement et je suis pas responsable de I accident j ai rassurer mon véhicule ap I accident et mon assurance me dit même si j était pas assurer je me ferais rembourser mon véhicule que I expert la estimé es vrai ou je risque avoir des poursuites je vous remercie d avance si on peut me renseigner svp

Par youris, le 22/01/2018 à 17:26

bonjour,

si c'est votre adversaire qui est responsable de l'accident, vous devez demander le remboursement des frais à votre adversaire.

comme vous n'aviez pas d'assurance, vous devez faire les formalités vous-même. salutations

Par Santiago Pedro, le 22/01/2018 à 19:08

Ok merci de votre réponse